

Mandelieu-la-Napoule

Réaménagement du port : les Amis de la Napoule ne lâchent pas l'affaire...

Faute de salle, mardi, l'association des amis de la Napoule a organisé sa réunion publique sur la plage du Château. C'est donc assises sur les rochers, avec point de vue imprenable sur la digue du port, objet de la polémique qui oppose l'association à la direction du port, qu'une centaine de personnes sont venues clamer leur mécontentement. Une contestation assez virulente devant les futurs aménagements qui devraient permettre l'amarrage de yachts de plusieurs mètres juste devant le Château de la Napoule (notre édition de samedi 19 juin). Une transformation envisagée par le conseil municipal pour satisfaire la demande de certains actionnaires du port et donner ainsi une nouvelle dimension économique au Port la Napoule qui, d'après la municipalité, semble être à saturation....

Préserver un cadre de vie...

Aussi par la voix d'Elizabeth Valenti, présidente de l'association, les Amis de la Napoule se battent, non seulement pour préserver ce site classé et les eaux de baignade, mais également la faune et la flore qu'ils disent être exceptionnelles et en danger. « Nous ne sommes en rien opposé au développement économique du port, mais dans des limites raisonnables et respectueuses de l'environnement. » L'association soutenue par l'opposition dénonce également



La plage du Château a servi de site à la réunion publique de l'association des Amis de la Napoule qui s'oppose au projet de réaménagement de port la Napoule. (Photo N.N)

Règlement de compte politique ?

Cette polémique a tout d'un règlement de compte politique. Car Eric Contencin a également distribué un document émanant du bulletin électoral de Bernard David en 2008 où Elizabeth Valenti, sa colistière, aujourd'hui fervente opposante au projet en cours, préconisait sur le même site, une extension du port de 280 mètres, l'amarrage de cinq bateaux de 55 mètres parallèlement au Château, la création de 55 postes de 50 mètres, de sept de 40 m et de 15 de 30 m. Plus la construction d'un club nautique face au Château ainsi que d'une nouvelle capitainerie. Sans oublier une plage artificielle accolée aux bateaux de 55 m... Surprenant, non ?

CH.H

l'impact économique avancé par la mairie et la conformité du dossier déposé pour servir l'enquête publique « Le dossier présente trop d'imprécisions affirme Jean-Claude Castillo, élu de l'opposition pour que le commissaire enquêteur puisse donner un avis objectif (...) »

Bateaux contre antenne relais...

Les contestataires ont également relevé que la mairie annonce la dépose de l'antenne relais installée sur la digue en contrepartie de l'installation des anneaux. Une information qui n'a pas manqué d'amuser l'assistance... avant l'intervention d'Eric Contencin. C'est non sans mal que le directeur général du port et porteur du projet a tenté de dédramatiser la situation : « Les services de l'Etat sont venus vérifier la faisabilité du projet dans le cadre de la réglementation sur le domaine public maritime ainsi que les risques environnementaux. Ils taxent de « mensonges », les rumeurs actuelles sur l'extension du port et la destruction d'une flore et faune éteinte depuis longtemps... » Des explications vite couvertes par les lazzis de l'assistance qui n'a pas non plus laissé le loisir aux capitaines de bateaux, déjà en place, de donner leur avis. L'enquête publique se clôture ce soir ! Mais la polémique, elle, a encore de beaux jours...

NELLY NUSSBAUM